

# Résidence Sociale « FAVENTINES » VALENCE

Le CALD (Adhérent au mouvement PACT ARIM) a l'expérience des publics en difficulté de logements et recherche des solutions concrètes pour assurer l'accès ou le maintien à un logement pour des ménages fragilisés.

Le CALD créé sous l'impulsion de responsables mutualistes en 1963, participe avec les **Mutuelles de la Drôme**, et plus particulièrement l'**Entr'Aide Drômoise** à des objectifs et des projets communs.

En 1997, l'**ENTR'AIDE DROMOISE** s'engage auprès des jeunes en proposant en centre ville de VALENCE **cette Résidence Sociale pour jeunes de 21 logements temporaires meublés.**



## Commande

Initiative du CALD et de l'Union des Mutuelles  
Démarrage du projet en 1995,  
Ouverture au public en 1997.

## Opérateur

CALD de la Drôme

## Objectifs

Proposer des solutions de logements souples intermédiaires entre le foyer et le logement autonome, à des niveaux de loyers accessibles aux petits revenus.

Logements meublés avec prise en compte des charges et des services et d'un suivi social, **la Résidence Faventines est une étape intermédiaire, de qualité, avant le logement durable.**

L'occupation de départ est en général de trois mois, renouvelable. Dès l'entrée, le travail de recherche de logement de sortie doit s'engager.

## Démarche et savoir faire PACT

- **Une démarche partenariale entre 2 acteurs :** L'Union des Mutuelles de la Drôme et le CALD dont l'objectif commun était de répondre aux difficultés de logement des jeunes en insertion économique et sociale.
- Une des missions essentielles du CALD et **d'aider à mieux prendre en compte sur le terrain la dimension sociale de l'habitat.** Le CALD à l'expérience des publics en difficulté. Il gère et anime lui-même près de 350 logements sociaux, dont **6 Résidences Sociales temporaires.**
- **Une équipe pour le montage technique et financier** appuyer par un architecte, des compétences pour assurer la maîtrise d'œuvre et un service de Gestion Locative et Sociale afin de gérer cette Résidence dans le cadre d'une convention.
- Coût de l'opération : **948 000 €** subventionnés par l'Etat, Région, Département, Caisse des Dépôts et Consignations, Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, Fondation Abbé Pierre, Fondation de France, Association Saint Vincent, Chambre de Commerce et d'Industrie, Mutuelles.
- Fonctionnement : **72 300 € en recettes :** Prestations de services et l'Aide à la Gestion Locative et Sociale (DDASS).

## Résultats obtenus

Ce projet a permis de mobiliser un nombre important de partenaires autour d'une question toujours d'actualité : « le logement des jeunes ».

C'est à partir du projet concret de réalisation de cette Résidence Sociale que des acteurs différents mais sensibilisés à ce problème ont pu fortement s'impliquer.



### Contact

Akim BENTROUDI – CALD de la Drôme  
[gls@dromenet.org](mailto:gls@dromenet.org) / 04.75.79.04.71